AIDE-MEMOIRE

des conditions d'admission au poste d'

ASSISTANT SOCIAL (m/f/d) 75% CDI

dans le cadre de la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale.

L'Office Social Esch-sur-Alzette se propose de recruter **un assistant social** (m/f/d), soit sous le statut du **fonctionnaire communal** (par voie du changement d'administration) groupe de traitement A2, sous-groupe éducatif et psychosocial, soit de l'**employé communal**, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psychosocial, soit du **salarié à tâche intellectuelle** A2, à **durée indéterminée** à raison de **30 heures** par semaine.

Conditions d'admissibilité :

Vous devez :

- Être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne, jouir des droits civils et politiques et offrir les garanties de moralité requises ;
- Être détenteur d'un diplôme vous autorisant à porter le titre d'assistant social ainsi que de l'autorisation à exercer la profession afférente au Luxembourg ;
- Le cas échéant, répondre aux exigences de connaissance des 3 langues administratives ;
- Le cas échéant, être détenteur d'une nomination définitive en tant que fonctionnaire ;

Vos compétences :

- Faire preuve d'empathie et de bienveillance ;
- Être capable de travailler de manière autonome et en équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation, des responsabilités et de la priorisation des urgences ;
- Assurer un travail administratif soigné ;
- Être proactif et ouvert aux changements.

Vos missions :

Le nouveau titulaire (m/f/d) sera appelé à assurer les tâches assignées aux assistants sociaux par les dispositions de la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale. Une expérience professionnelle dans le domaine de l'aide sociale sera considérée comme un avantage.

Pièces à joindre à la candidature :

1. Lettre de motivation ;
2. Curriculum vitae détaillé (périodes exactes des occupations professionnelles antérieures) ;
3. Copies des diplômes d'études et certificat(s) et/ou équivalence(s) (le cas échéant, copie du certificat de réussite du contrôle de la connaissance des langues, le cas échéant, copie de la délibération de la nomination provisoire ainsi que de la nomination définitive) ;
4. Copie de l'autorisation à exercer la profession d'assistant social au Luxembourg ;
5. Copie de la carte d'identité ou du passeport ;
6. Copie de la carte d'indentification de la Sécurité sociale ;
7. Extrait récent du casier judiciaire (bulletin No 3 et No 5) ;

Les candidatures munies des pièces à l'appui demandées sont à adresser **à l'attention de Mme la Présidente** et **par courriel** à l'adresse : **direction.officesocial@villeesch.lu**
pour le 30 juin 2025, 17 heures au plus tard.
ATTENTION : Les demandes incomplètes, irrecevables ou introduites hors délai ne seront pas prises en considération !

En déposant son dossier, le candidat (m/f/d) donne son accord à l'Office Social d'utiliser ses données personnelles dans le cadre de la procédure de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).